

doc
CA1
EA89
94E42
FRE

SIBILITÉS D'AFFAIRES AU MEXIQUE

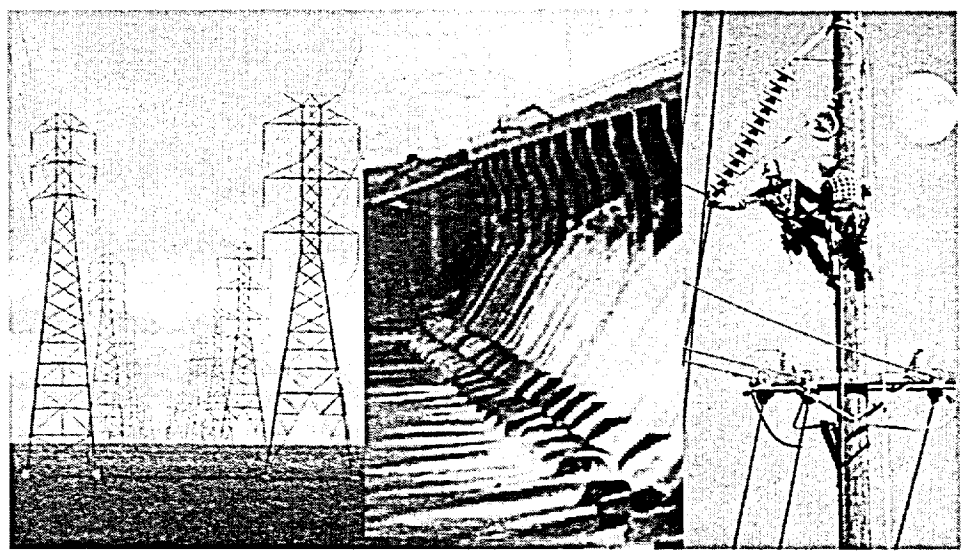
Le secteur mexicain de la production et de la transmission d'électricité

LA NÉCESSITÉ DE MODERNISER

Le système électrique public du Mexique est exploité par la *Comisión Federal de Electricidad (CFE)*, Commission fédérale de l'électricité. Une modification apportée à la constitution en 1980 a accordé à la CFE un monopole sur toute la production et la distribution d'électricité au Mexique. Récemment, la législation a été libéralisée pour permettre la production d'électricité par le secteur privé à des fins industrielles, mais la CFE continue à fournir environ 90 pour cent de l'électricité du pays.

Par le passé, le prix de vente de l'électricité n'était pas fonction du coût de production. Jusqu'à récemment, les subventions gouvernementales correspondaient à environ les deux tiers des revenus de la CFE. Une telle politique a contribué à une utilisation inefficace de l'énergie, avec des pertes énormes dans le système de distribution lui-même. Le secteur de l'électricité contribue également de façon très importante aux graves problèmes environnementaux du Mexique.

Le système de production et de distribution d'électricité ne dispose pour l'instant que d'une réserve de l'ordre de 6 pour cent de



sa capacité et il faudra l'agrandir et le moderniser pour répondre aux besoins en augmentation rapide du pays. Beaucoup de régions rurales ne sont pas encore desservies et l'objectif du gouvernement est d'étendre le service aux deux tiers de la population rurale pendant les 20 années à venir. La consommation d'électricité devrait

augmenter à un taux moyen de 6 pour cent par année jusqu'à la fin du siècle, alors qu'il devrait y avoir 700 000 nouveaux consommateurs par année. Ce service public est également soumis à de fortes pressions pour générer moins de pollution et pour réduire ses pertes lors de la transmission.

FAITS SAILLANTS

Le secteur de la production et de la distribution d'électricité au Mexique offre d'importantes possibilités aux fabricants de matériel électrique, tout comme aux ingénieurs-conseils :

- afin de suivre l'évolution de la demande, ce secteur devra prendre de l'expansion à un taux moyen de plus de 5 pour cent par année jusqu'à la fin du siècle;
- les fabricants mexicains d'équipement électrique fournissent actuellement environ 70 pour cent des besoins intérieurs mais seront soumis à de fortes pressions pour suivre la croissance de la demande, en particulier pour l'équipement spécialisé;
- les producteurs d'électricité sont soumis à de très fortes pressions pour réduire les conséquences néfastes sur l'environnement de leurs activités;
- la commission de l'électricité s'efforce de réduire les pertes de transmission imputables aux déficiences du système de distribution; et
- le gouvernement mexicain a privatisé les activités de construction et d'exploitation des projets de production électrique, confiant les achats au secteur privé pour la première fois.

La participation du Canada à ce marché en pleine croissance n'a été jusqu'à maintenant que très faible, mais les clients sont intéressés par les produits canadiens. Les entreprises qui souhaitent s'implanter au Mexique de façon durable y trouveront d'importantes possibilités.

RÉSUMÉ SECTORIEL

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international a préparé ce résumé sur le **secteur de la production et de la transmission d'électricité au Mexique**. Ce document a été produit et publié par Prospectus Inc., dans le cadre du Programme Accès Amérique du Nord, avec d'autres profils et résumés sectoriels sur les possibilités d'affaires au Mexique. On peut se le procurer auprès de :

InfoCentre
Téléphone : 1-800-267-8376
ou (613) 944-4000
Télécopieur : (613) 996-9709
Faxlink : (613) 944-4500

© Ministère des Approvisionnements et Services Canada 1994
N° catalogue E73-9/25-1994-1F
ISBN 0-662-99389-6



Le gouvernement a pris les mesures nécessaires pour permettre l'expansion et la modernisation indispensables. Il a annoncé que les subventions seront éliminées d'ici l'an 2000 et que ce sera alors le prix du marché qui s'appliquera. Il a promulgué la *Ley de Servicio Eléctrico*, Loi sur le service électrique, qui privatise les activités de construction et d'exploitation des plus grands projets électriques. De nouveaux projets seront confiés en sous-traitance au secteur privé sur la base de projets clés en main et ne seront plus gérés par le personnel de la CFE. Cette commission prévoit construire, entre 1993 et l'an 2000, des installations capables de produire 14 000 mégawatts à un coût de 34 millions de dollars US.

LE SECTEUR DE LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ

La *Comisión Federal de Electricidad (CFE)*, Commission fédérale de l'électricité, est la société d'État à qui il incombe de produire et de distribuer au public l'électricité dans tout le pays. La CFE, créée en 1937, relève du *Secretaria de Energia, Minas e Industria Paraestatal (SEMIP)*, Secrétariat à l'Énergie, aux Mines et au Secteur étatisé. Une modification apportée à l'article 27 de la constitution du Mexique en 1960 lui confiait tous les pouvoirs de planification, de développement et d'exploitation du système de production de l'électricité. La nouvelle réglementation adoptée en 1993 a accru les possibilités de production d'électricité à petite échelle par le secteur privé, mais la CFE conserve son monopole pour l'électricité vendue au public. Avec une capacité de production installée de 33 000 mégawatts, c'est un des 20 plus grands fournisseurs d'électricité au monde. La Commission emploie 85 000 personnes et a eu, en 1990, des ventes de 3 milliards de dollars US. En 1992, elle a également reçu du gouvernement des subventions d'environ 6 milliards de dollars US.

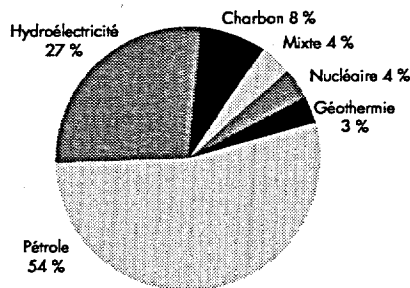
La capacité de production installée de la CFE devrait plus que doubler d'ici l'an 2010, alors qu'un grand nombre de communautés seront desservies pour la première fois et qu'il faudra suivre le rythme d'augmentation de la demande qui sera alimentée par une croissance économique soutenue. On prévoit que,

en 1995, la consommation devrait être de 160 000 Gwh.

La *Comisión Federal de Electricidad (CFE)*, Commission fédérale de l'électricité, a signé un important contrat pour vendre de l'électricité à des clients en Californie en 1987. Depuis lors, les exportations annuelles à destination des États-Unis ont été d'en moyenne 2 milliards de kilowatts-heure, ce qui représente environ 2 pour cent de la capacité de production de la CFE.

Le gouvernement demande maintenant à la CFE de générer des revenus à l'échelle de ses coûts. Les subventions qu'elle touche devraient avoir complètement disparu d'ici l'an 2000. Étant donné que les revenus de la CFE ne couvrent actuellement qu'environ un tiers de ses coûts, la Commission est soumise à des pressions énormes pour rationaliser et moderniser ses activités. Les prix devront augmenter, alimentant une demande des consommateurs d'électricité pour un matériel plus efficace.

CAPACITÉ INSTALLÉE DE LA CFE, 1994



Source : *Comisión Federal de Electricidad (CFE)*, Commission fédérale de l'électricité.

Plus des deux tiers de la production totale d'électricité viennent des usines thermiques qui consomment du charbon, du pétrole et du gaz. La *Comisión Federal de Electricidad (CFE)* exploite deux réacteurs nucléaires, à son usine de *Laguna Verde* dans l'État de Veracruz, qui produisent environ 4 pour cent de la production nationale. L'essentiel de la production nationale d'électricité vient des usines hydroélectriques et géothermiques. Les petites usines privées de production d'électricité ont tendance à utiliser des technologies de turbines à gaz et des cycles combinés. La CFE prévoit, d'ici 1999, avoir porté sa capacité de

production installée à environ 44 000 mégawatts, l'augmentation étant, pour l'essentiel, alimentée par les centrales à systèmes polycombustibles.

Le gouvernement exerce sur la CFE, comme sur toutes les autres entreprises publiques, des pressions pour réduire ses émissions polluantes, en particulier celles provenant de ses usines thermiques dont beaucoup consomment du pétrole à forte teneur en soufre produit par *Petróleos Mexicanos (PEMEX)*, la société pétrolière d'État.

PEMEX produit aussi de l'électricité et est un important client pour l'équipement servant à la production d'électricité. La capacité de production installée de cette société est d'environ 2 000 mégawatts, soit environ les deux tiers de ses besoins. Un certain nombre de grandes usines industrielles produisent également de l'électricité à leurs propres fins.

Luz y Fuerza del Centro, la Compagnie centrale d'éclairage et d'électricité, assure toute la distribution d'électricité dans la ville de Mexico. Cette entreprise, qui a 36 000 employés, est gérée de façon indépendante de la CFE et prend ses propres décisions d'achat.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Le système électrique du Mexique produit plus de 33 000 mégawatts. Le voltage usuel du courant est de 110, 200 ou 400 volts en 60 cycles. On trouve aussi du courant de 230 volts triphasé et monophasé. La production se fait à un voltage de 4-22 KV, et la transmission à 69, 144, 230 ou 400 KV. La *Comisión Federal de Electricidad (CFE)*, Commission fédérale de l'électricité, exploite environ 350 kilomètres de lignes de transmission et de distribution avec environ 1 300 sous-stations.

LES POSSIBILITÉS POUR LES ENTREPRISES CANADIENNES

Le marché mexicain pour les systèmes de production, de transmission et de distribution d'électricité atteignait environ 1,2 milliard de dollars US en 1993. Ce marché a crû à un taux annuel moyen de plus de 5 pour cent au cours des dix dernières années et cette croissance devrait se poursuivre au même rythme jusqu'à la fin du siècle.



En 1993, la participation étrangère à ce marché était de l'ordre de 30 pour cent. La pénétration des importations devrait augmenter au cours des années à venir alors que la *Comisión Federal de Electricidad (CFE)*, Commission fédérale de l'électricité, s'efforce d'accroître son efficacité pour absorber les coupures massives de subventions gouvernementales. *Petróleos Mexicanos (PEMEX)*, la société pétrolière d'État, est soumise à des pressions comparables pour parvenir à une meilleure efficacité de ses installations de production de vapeur et de ses turbines à gaz. La réduction des émissions polluantes est également une priorité pour les deux entreprises.

La libéralisation récente de la réglementation concernant la production d'électricité par le secteur privé va faire apparaître une importante demande pour les petits systèmes de production destinés à alimenter en électricité des usines ou groupes d'usines.

Plus de 60 pour cent des importations de systèmes de production et de distribution d'électricité viennent des États-Unis. Le Japon et l'Allemagne sont des concurrents importants pour les grosses turbines, les génératrices et les transformateurs.

D'après des entrevues réalisées récemment auprès de représentants de l'industrie au Mexique, les produits offrant les possibilités les plus intéressantes sont le système SCADA, les pièces pour turbines, les systèmes modernes de contrôle et de protection et les produits permettant de réaliser des économies d'énergie.

Les projets de transmission, pour lesquels le financement de la *Comisión Federal de Electricidad (CFE)*, Commission fédérale de l'électricité, est déjà en place, offrent également d'importantes possibilités. Celles-ci se concrétisent dans le domaine des poteaux et des tours pour les lignes de transmission, de la quincaillerie et des isolateurs pour les lignes sur poteaux. *Luz y Vuerza del Centro*, la Compagnie centrale d'éclairage et d'électricité, aurait également besoin de transformateurs, en particulier des modèles d'intérieur pouvant s'installer sous terre.

Il y a également une demande pour les services professionnels dans le domaine des produits électriques. *Grupo Bufete Industrial S.A. de C.V.*, la plus importante firme

PROJETS ÉLECTRIQUES À VENIR — TRANSMISSION

Nom du projet	MVA	KM
Rio Escandido — Hércules	300	353
Zona Mérida	240	319
Zona Veracruz	150	32
Zona Sureste	359	391
Zona Chetumal	339	391
Zona Oriente	1 704	690
Zona Noroeste	461	340
Zona Sur	829	404
Zona Centro	680	448
Tuxpan-Texcoco	1 055	474

Source : Industrie Canada.

PROJETS ÉLECTRIQUES À VENIR — HYDROÉLECTRICITÉ

Nom du projet	Emplacement	Capacité
La Parota	Guerrero	765 MW — 3 unités
Cajón	Nayarit	765 MW — 3 unités
Atexcaco	Puebla	120 MW — 2 unités
San Rafael		21 MW — 2 unités

Source : Industrie Canada.

PROJETS ÉLECTRIQUES À VENIR — CENTRALES THERMIQUES

Nom du projet	Type	Capacité
Mérida III	Turbine à gaz à cycle combiné	2 x 220 MW
Topolobampo	Pétrole	2 x 160 MW
Carbón II	Charbon	4 x 350 MW
Tuxpan	Pétrole et charbon	6 x 350 MW
Rosarito (conversion)	Turbines à gaz	4 x 75 MW
Altamira	Charbon	4 x 650 MW

Source : Industrie Canada.

d'expertise-conseil du Mexique, a été approchée par plusieurs sociétés mexicaines désirant bénéficier de son aide technique. *Bufete Industrial* est intéressée par les capacités de conception et de service des entreprises canadiennes dans ce domaine.

LES ACHATS

La *Comisión Federal de Electricidad (CFE)*, Commission fédérale de l'électricité, et *Petróleos Mexicanos (PEMEX)*, la société pétrolière d'État, sont des paraestatales



(sociétés d'État) et procèdent à leurs achats au moyen d'un processus officiel d'appel d'offres. Les entreprises canadiennes qui souhaitent fournir des produits ou des services directement à ces entreprises doivent s'inscrire à l'avance pour être admissibles à participer à ces appels d'offres.

La nouvelle *Ley de Servicio Eléctrico*, Loi sur les services électriques, a été promulguée il y a peu et sa réglementation est entrée en vigueur à la fin de 1993. Les entreprises privées ont maintenant le droit de produire de l'électricité à leurs propres fins, en autant que tout surplus soit vendu à la CFE. Les grands projets de transmission continueront à être financés par le secteur public mais seront réalisés par des entrepreneurs du secteur privé.

La réalisation de la totalité des projets de production et de transmission d'électricité de plus de 230 KV sera maintenant soustraite à des entreprises privées. Les contrats seront maintenant attribués aux «constructeurs» qui construisent et exploitent ces projets. Cela veut dire que les entreprises privées assumeront la responsabilité d'une part importante des achats de produits électriques. Environ 10 000 MW de capacité seront ajoutés par des producteurs indépendants d'électricité au cours de la décennie qui vient. La *Comisión Federal de Electricidad (CFE)*, Commission fédérale de l'électricité, continuera à réaliser directement les projets de moins de 230 KV.

Le premier projet privé sera celui de MERIDA III, qui est un projet de turbines à gaz à cycle combiné avec deux unités de 220 MW, qui sera construit au coût d'environ 500 millions de dollars US. La CFE achètera la totalité de la production de ce projet dans le cadre d'un contrat sur 25 ans.

La CFE a, dans ses cartons, environ 3 500 projets de production d'électricité, d'une valeur totale de l'ordre de 20 milliards de dollars US, qui en sont aux phases de planification ou de construction. Les entreprises étrangères peuvent faire des offres sur ces projets sur la même base que les entreprises mexicaines. Les entreprises canadiennes auront toutefois davantage de chances si elles font partie de coentreprises avec de gros entrepreneurs spécialisés en projets clés en main (voir encadré).

IMPORTATIONS D'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE AU MEXIQUE, 1990 À 1993 Milliers de dollars US

	1990	1993	Pourcentage de variation
Réacteurs nucléaires et pièces	59	1 894	3 099
Chaudières de production de vapeur	9 570	78 192	717
Chaudières pour chauffage central	191	201	5
Condensateurs	9 020	57 111	533
Turbines	28 738	91 124	217
Moteurs électriques	62 768	131 250	09
Ensembles de production	11 808	82 649	600
Pièces pour moteurs et générateurs	27 868	19 688	-29
Transformateurs et ballastes	95 719	204 091	113
Éléments d'accumulateurs et pièces	32 110	40 933	27
Accumulateurs et pièces	19 058	32 944	73
Condensateurs de puissance	14 060	16 484	17
Disjoncteurs et protecteurs plus de 1 000 volts	21 797	77 519	256
Disjoncteurs et protecteurs moins de 1 000 volts	139 447	232 361	67
Panneaux et tableaux	53 881	140 757	161
Pièces pour disjoncteurs, tableaux et panneaux	27 608	39 118	42
Câbles et conducteurs	59 402	169 356	185
Isolateurs	9 951	17 149	72
Garnitures isolantes	13 068	26 059	99
Total	648 704	1 471 640	127

Note : Les données de 1993 portent sur les 11 premiers mois de l'année.
Source : Industrie Canada

GRANDS CONSTRUCTEURS DE PROJETS CLÉS EN MAIN POUR LES PROJETS ÉLECTRIQUES MEXICAINS

Bufete Industrial	Siemens
Asea Brown Boveri	Apysca
Schneider	AEG
Elecnor	Isolux
Abengoa	GEC-Alstom

Source : Industrie Canada.

LA CONCURRENCE

Le secteur mexicain de la fabrication de produits et d'équipement électrique est composé d'environ 2 000 entreprises avec une main-d'œuvre totale de l'ordre de 150 000 employés. La plupart des entreprises mexicaines sont de petites entreprises familiales, mais les grandes multinationales ont également ouvert des installations au Mexique.

Afin de rester concurrentiels dans le nouveau contexte privatisé et déréglementé, les fabricants mexicains ont rationalisé leur gamme de produits. Cela fera apparaître



des possibilités de coentreprises pour les entreprises étrangères. Les entreprises appartenant à des intérêts mexicains sont surtout concurrentielles dans les domaines de l'équipement à plus faible voltage et certaines d'entre elles aimeraient élargir leur gamme de produits grâce à des ententes exclusives avec des producteurs étrangers.

Les entreprises canadiennes et américaines disposent d'un avantage sur le marché à cause de la faiblesse des tarifs douaniers découlant de l'entrée en vigueur de l'ALÉNA et de la similarité des normes électriques. On estime également que l'ALÉNA confère un avantage aux entreprises canadiennes puisque cet accord comprend des dispositions permettant de contester les décisions d'achats des organismes gouvernementaux.

LE FINANCEMENT

La *Comisión Federal de Electricidad (CFE)*, Commission fédérale de l'électricité, prévoit financer l'essentiel de son expansion à venir de façon directe au moyen d'emprunts accordés par les banques de développement international, ou de façon indirecte, en demandant aux promoteurs de financer des projets clés en main. Les autres acheteurs d'équipement servant à la production et à la distribution d'électricité paient normalement leurs achats à l'étranger au moyen de lettres de crédit ou de traites bancaires irrévocables.

La Société pour l'expansion des exportations du Canada (SEE) finance environ la moitié de toutes les exportations de marchandises à destination du Mexique au moyen d'une ligne de crédit de 30 millions de dollars US. La SEE prête directement aux banques mexicaines, qui prêtent à leur tour aux acheteurs mexicains, dont la CFE fait partie. Les conditions avantageuses de crédit consenties rendent les entreprises canadiennes plus concurrentielles sur les marchés mexicains.

La Banque mondiale est également un gros prêteur au Mexique et, au cours des dernières années, elle a financé des projets de transmission et de distribution d'une valeur d'environ 100 millions de dollars US. Elle devrait consentir d'autres prêts, totalisant 450 millions de dollars US, à des projets de distribution d'électricité au cours des deux premières années suivant l'élection de 1994.

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

L'équipement électrique importé au Mexique doit se conformer aux normes techniques pertinentes connues sous le nom de *Normas Oficiales Mexicanas (NOM)*. Avant d'exporter au Mexique, le producteur doit obtenir un certificat de conformité auprès du *Secretaria de Comercio y Fomento Industrial (SECOFI)*, *Dirección General de Normas*, Secrétariat au Commerce et au Développement industriel, Bureau des normes. Un grand nombre de normes mexicaines sont identiques à celles en vigueur aux États-Unis mais certaines ressemblent aux normes européennes.

Avec l'entrée en vigueur de l'ALÉNA, chaque pays conservera ses propres normes mais celles-ci ne pourront pas servir à freiner les échanges commerciaux entre les trois pays. Les entreprises canadiennes peuvent proposer de nouvelles normes, ou faire des commentaires sur les normes à l'étude, au même titre que les entreprises mexicaines.

Actuellement, il faut expédier des échantillons à un laboratoire mexicain pour qu'il procède à des tests mais, d'ici quatre ans, le Mexique devra se conformer au système maintenant en vigueur aux États-Unis et au Canada qui prévoit qu'un laboratoire unique peut certifier un produit pour la vente dans les trois pays.

LES STRATÉGIES DE PÉNÉTRATION DU MARCHÉ

Une des caractéristiques marquantes du milieu des affaires mexicain est que l'homme d'affaires mexicain préfère traiter des affaires avec des gens qu'il connaît. Il faut qu'une entreprise engage du temps et des ressources pour faire la preuve qu'elle s'engage de façon durable sur le marché mexicain et pour apprendre à connaître ses clients et ses partenaires éventuels dans ce pays.

Il est essentiel d'avoir une présence locale, en particulier parce qu'il est indispensable de suivre les annonces hebdomadaires d'appels d'offres de la *Comisión Federal de Electricidad (CFE)*, Commission fédérale de l'électricité. Les acheteurs mexicains s'intéressent également à la solidité de

l'implantation des fournisseurs étrangers. Ils veulent acheter auprès d'entreprises qui resteront là pour assurer le service après-vente de leurs produits.

Les sociétés canadiennes qui veulent pénétrer le marché mexicain devraient prendre les mesures nécessaires pour disposer d'une représentation au moyen d'un agent local ou participer à une coentreprise avec une société mexicaine. L'Ambassade du Canada à Mexico et la *Cámara Nacional de Manufacturas Eléctricas (CANAME)*, Chambre nationale des fabricants de produits électriques, peuvent toutes deux être utiles pour établir les contacts nécessaires.

OÙ OBTENIR DE L'AIDE ADDITIONNELLE

MINISTÈRES ET SERVICES DU GOUVERNEMENT CANADIEN AU CANADA

Affaires étrangères et Commerce international Canada (AÉCIC) est le ministère du gouvernement fédéral canadien auquel il incombe le plus directement de travailler au développement des échanges commerciaux. Pour obtenir des conseils sur la façon d'exporter, on commencera par s'adresser à l'InfoCentre, qui est en mesure de donner des renseignements sur les programmes et les services touchant aux exportations. Ce centre aide à trouver rapidement des solutions aux problèmes d'exportation, à accéder au réseau de renseignements commerciaux d'AÉCIC. Il peut aussi fournir aux entreprises intéressées des publications spécialisées dans le domaine des exportations.

InfoCentre

Téléphone : 1-800-267-8376 au
(613) 944-4000
Télécapteur : (613) 996-9709
FaxLink : (613) 944-4500

La Section des affaires commerciales de l'Ambassade du Canada à Mexico assure la promotion du commerce avec le Mexique. Plusieurs délégués commerciaux travaillent à l'Ambassade et celle-ci a un bureau satellite à Monterrey. Les délégués commerciaux offrent toute une gamme de services dont la mise en contact de sociétés



canadiennes avec d'éventuels clients au Mexique et des conseils sur les canaux de commercialisation; ils viennent en aide aux entreprises qui souhaitent participer à des foires commerciales, les aident à trouver des entreprises mexicaines qui pourraient leur servir d'agent, compilent des renseignements de crédit et d'affaires sur d'éventuels clients étrangers.

Note : Pour téléphoner à Mexico, il faut composer 0-11-52-5 devant les numéros locaux. Pour rejoindre les autres villes du Mexique, consulter la liste des indicatifs internationaux au début de votre annuaire téléphonique afin d'y trouver l'indicatif régional voulu.

Section des affaires commerciales
 Ambassade du Canada au Mexique
 Schiller No. 529

Col. Polanco
 Apartado Postal 105-05
 11560 Mexico, D.F.
 Mexique
 Téléphone: 724-7900
 Télécopieur: 724-7982

Centre d'affaires canadien
 Centro Canadiense de Negocios
 Av. Ejército Nacional No. 926
 Col. Polanco
 11540 México, D.F.
 Mexique
 Téléphone : 580-1176
 Télécopieur : 580-4494

Consulat canadien
 Edificio Kalos, Piso C-1
 Local 108A
 Zaragoza y Constitución
 64000 Monterrey, Nuevo León
 Mexique
 Téléphone : 344-3200
 Télécopieur : 344-3048

Les Centres de commerce international sont répartis dans tout le pays afin que les entreprises implantées dans les régions puissent facilement s'y adresser pour obtenir diverses formes d'aide à l'exportation. Partageant les locaux régionaux d'Industrie Canada (IC), les centres relèvent d'AÉCIC. Ils aident les entreprises à déterminer si elles sont ou non prêtes à exporter, à mener à bien leurs travaux de recherche et de planification des marchés. Leur personnel donne aussi aux entreprises l'accès aux programmes

gouvernementaux conçus pour promouvoir les exportations et obtient l'aide de la Direction du développement du commerce à Ottawa et des conseillers commerciaux à l'étranger. Adressez-vous au Centre de commerce international le plus proche.

Le réseau mondial d'information sur les exportations (Exportations WIN)

est un système informatisé conçu par AÉCIC pour aider les agents de développement du commerce du Canada en poste à l'étranger à faire correspondre les besoins qu'ils constatent à l'étranger aux capacités des sociétés canadiennes. Ce système fournit à l'utilisateur des renseignements sur les capacités, l'expérience et l'intérêt de plus de 30 000 exportateurs canadiens. Pour s'inscrire au réseau Exportations WIN, téléphonez au (613) 996-5701.

Le Service d'information commerciale

fournit aux entreprises canadiennes des renseignements détaillés sur les marchés, par produits. Il aide les entreprises à tirer parti des possibilités locales, d'exportation, de transfert de technologie et de nouveaux investissements dans le domaine de la fabrication. Ces sociétés canadiennes utilisent ces renseignements pour prendre leurs décisions de fabrication, de développement de produits, de commercialisation et d'élargissement des marchés. Les renseignements fournis portent sur les valeurs, le volume et les prix unitaires des importations, les caractéristiques des importations (par exemple matériaux, catégories, gamme de prix, etc), les noms des importateurs, les principaux pays d'exportation, l'identification des exportateurs étrangers au Canada, la production canadienne, les exportations canadiennes et les importations américaines. Les deux tiers des clients de ce service sont de petites entreprises. Pour obtenir de plus amples informations, on s'adressera à Industrie Canada au numéro (613) 954-4970.

L'Agence canadienne de développement international (ACDI)

est une source importante de financement éventuel des activités des entreprises canadiennes au Mexique grâce au fonds spécial — connu sous le nom d'INC — dont elle dispose dans le cadre du Programme de coopération industrielle. Ce

fonds est destiné à encourager l'activité des entreprises canadiennes du secteur privé dans les pays en développement en finançant partiellement l'instauration de relations d'affaires durables sous la forme, par exemple, de coentreprises ou d'accords de licences. INC contribue donc au développement de liens avec le secteur privé mexicain en aidant les sociétés canadiennes qui échangent leurs compétences et leurs expériences avec des partenaires mexicains, comme avec ceux d'autres pays. Toute une série de mécanismes d'INC aident les entreprises à mettre en place des accords de collaboration mutuellement avantageux pour des transferts de technologie et des créations d'emplois au Mexique.

Direction de la coopération industrielle
 Agence canadienne de développement international

200, promenade du Portage
 Hull (Québec) K1A 0G4
 Téléphone : (819) 997-7905/7906
 Télécopieur : (819) 953-5024

La Société pour l'expansion des exportations (SEE)

est un organisme unique en son genre qui aide les entreprises canadiennes à faire concurrence à l'échelle internationale. Elle facilite les exportations et les investissements à l'étranger en offrant des services de gestion du risque, y compris des assurances et du financement, aux entreprises canadiennes et à leurs clients de par le monde.

Les programmes de la SEE entrent dans quatre grandes catégories :

- des assurances sur le crédit à l'exportation, couvrant les crédits à moyen et à long terme;
- des assurances et des garanties de bonne fin protégeant les exportateurs et les institutions financières en cas d'exécution des divers instruments de garantie de bonne fin émis généralement par des banques ou d'autres établissements de sécurité;
- des assurances sur les investissements à l'étranger couvrant, entre autres, les risques politiques auxquels les nouveaux investissements canadiens à l'étranger sont exposés; et
- le financement à moyen et à long terme des exportations pour les acheteurs étrangers de produits et de services canadiens.



Ottawa (Administration centrale)
151, rue O'Connor
Ottawa (Ontario) K1A 1K3
Téléphone : (613) 598-2500
Télécopieur : (613) 237-2690

Les institutions financières

Internationales, dont la Banque Mondiale et la Banque interaméricaine de développement, financent au Mexique toute une gamme de projets spécifiques. Elles peuvent fournir des détails sur les projets à venir et indiquer quels organismes mexicains seront chargés de leur exécution.

L'Ambassade du Mexique, le délégué commercial mexicain au Canada et les bureaux consulaires mexicains peuvent fournir de l'aide et des conseils aux sociétés canadiennes sur la façon de faire des affaires au Mexique.

Ambassade du Mexique
45, rue O'Connor, bureau 1500
Ottawa (Ontario) K1P 1A4
Téléphone: (613) 233-8988
Télécopieur: (613) 235-9123

Associations d'affaires et professionnelles

Le Conseil canadien pour les Amériques (CCA) est un organisme à but non lucratif. Il a été créé en 1987 pour promouvoir les intérêts commerciaux en Amérique latine et dans les Antilles. Le CCA assure la promotion d'événements et de programmes destinés à augmenter le volume des affaires et à mettre en place des réseaux de contacts entre le Canada et les pays de la région. Il publie également un bulletin d'information bimensuel sur la région.

Conseil canadien pour les Amériques (CCA)

Bureau de la direction
145, rue Richmond Ouest, 3^e étage
Toronto (Ontario) M5H 2L2
Téléphone : (416) 367-4313
Télécopieur : (416) 367-5460

Association canadienne d'électricité

66, rue Slater, bureau 1210
Ottawa (Ontario) K1P 5H1
Téléphone : (613) 230-9263
Télécopieur : (613) 230 9326

Association des manufacturiers d'équipement électrique et électronique du Canada

10, Carlson Court, bureau 210
Rexdale (Ontario) M9W 6L2
Téléphone : (416) 674-7410
Télécopieur : (416) 674-7412

Association des exportateurs canadiens (CEA)

99, rue Bank, bureau 250
Ottawa (Ontario) K1P 6B9
Téléphone : (613) 238-8888
Télécopieur : (613) 563-9218

Associations des manufacturiers canadiens (CMA)

75, boul. International, 4^e étage
Etobicoke (Ontario) M9W 6L9
Téléphone : (416) 798-8000
Télécopieur : (416) 798-8050

Chambre de commerce du Canada

55, rue Metcalfe, bureau 1160
Ottawa (Ontario) K1P 6N4
Téléphone : (613) 238-4000
Télécopieur : (613) 238-7643

Forum pour la formation en commerce international

155, rue Queen, bureau 608
Ottawa (Ontario) K1P 6L1
Téléphone : (613) 230-3553
Télécopieur : (613) 230-6808

Centre d'information linguistique

240, rue Sparks
C.P. 55011
Ottawa (Ontario) K1P 1A1
Téléphone : (613) 523-3510

Association des transitaires internationaux canadiens

C.P. 929
Streetsville (Ontario) L5H 2C5
Téléphone : (905) 567-4633
Télécopieur : (905) 542-2716

Service d'invitations ouvertes à sousmissionner (SIOS)

C.P. 22011
Ottawa (Ontario) K1V 0W2
Téléphone : 1-800-361-4637 ou
(613) 737-3374

Association canadienne de la construction (ACC)

85, rue Albert
Ottawa (Ontario) K1P 6A4
Téléphone : (613) 236-9455
Télécopieur : (613) 239-9526

Association des ingénieurs-conseils du Canada

130, rue Albert, bureau 616
Ottawa (Ontario) K1P 5G4
Téléphone : (613) 236-0569
Télécopieur : (613) 236-6193

Association canadienne de normalisation (CSA)

178, boul. Rexdale
Rexdale (Ontario) M9W 1R3
Téléphone : (416) 747-4000
Télécopieur : (416) 747-4149

Conseil canadien des normes

45, rue O'Connor, bureau 1200
Ottawa (Ontario) K1P 6N7
Téléphone : (613) 238-3222
Télécopieur : (613) 995-4564

Banques mexicaines ayant des bureaux au Canada

Banco Nacional de México (Banamex)
1, Place First Canadian, bureau 3430
C.P. 299

Toronto (Ontario) M5X 1C9
Téléphone : (416) 368-1399
Télécopieur : (416) 367-2543

Banco de Comercio (Bancomer)
Place de la Banque Royale
Tour Sud, bureau 2915
C.P. 96

Toronto (Ontario) M5J 2J2
Téléphone : (416) 956-4911
Télécopieur : (416) 956-4914

Banca Serfin

Place BCE
Tour du Canada Trust
161, rue Bay, bureau 4360
C.P. 606

Toronto (Ontario) M5J 2S1
Téléphone : (416) 360-8900
Télécopieur : (416) 360-1760



PRINCIPAUX CONTACTS AU MEXIQUE

Services gouvernementaux

Commission fédérale de l'électricité

Comisión Federal de Electricidad (CFE)
Río Ródano No. 14
Col. Cuauhtémoc
06598 México, D.F.
Mexique
Téléphone : 207-3962/3704, 553-7133
Télécopieur : 553-6424

Société pétrolière d'État

Petróleos Mexicanos (PEMEX)
Av. Marina Nacional No. 329
Col. Huasteca
11311 México, D.F.
Mexique
Téléphone : 250-2611
Télécopieur : 625-4385

Service des achats de Houston
3600 South Gessner, Suite 100
Houston, TX 77065
É.-U.

Téléphone : (713) 978-6269
Télécopieur : (713) 978-6298

Secrétariat à l'Énergie, aux Mines et à l'Industrie étatisée

*Secretaría de Energía, Minas e Industria
Paraestatal (SEMIP)*
Insurgentes Sur No. 552
Col. Roma Sur
06769 México, D.F.
Mexique
Téléphone : 564-9789/9790
Télécopieur : 564-9769

Secrétariat au Commerce et au Développement industriel

Bureau des normes

*Secretaría de Comercio y Fomento
Industrial (SECOFI)*
Dirección General de Normas
Av. Puente de Tecamachalco No. 6
Col. Lomas de Tecamachalco
53950 Tecamachalco, Estado de México
Mexique
Téléphone : 729-9300
Télécopieur : 729-9477

Compagnie centrale d'éclairage et d'électricité

Luz y Fuerza del Centro
Av. Melchor Ocampo No. 171
Col. Tlaxpana
11379 México, D.F.
Mexique
Téléphone : 592-0655
Télécopieur : 546-8409

Associations industrielles

Chambre nationale des fabricants de matériel électrique

*Cámara Nacional de Manufacturas
Eléctricas (CANAME)*
Ibsen 13
Col. Chapultepec Polanco
Apartado Postal 10527
11560 México, D.F.
Mexique
Téléphone : 280-6658/6042
Télécopieur : 280-1966

Chambre nationale de l'industrie et des communications électroniques

*Cámara Nacional de la Industria Electrónica
y de Comunicaciones Eléctricas (CANIECE)*
Culiacán 71
Col. Hipodromo Condesa
06170 México, D.F.
Mexique
Téléphone : 264-0808
Télécopieur : 264-0808, poste 250

Chambre nationale de l'industrie de la radio et de la télévision

*Cámara Nacional de la Industria de Radio
y Televisión*
Horacio No. 1013
Col. Chapultepec Polanco
11560 México, D.F.
Mexique
Téléphone : 726-9909, 254-1833
Télécopieur : 545-6767

Association mexicaine des ingénieurs en communications électriques et électroniques

*Asociación Mexicana de Ingenieros en
Comunicación Eléctrica y Electrónica
(AMICEE)*
Balderas No. 94
Col. Centro
06070 México, D.F.
Mexique
Téléphone : 510-3142
Télécopieur : 512-5300

Chambre nationale de commerce de Mexique

*Cámara Nacional de Comercio de la
Ciudad de México (CANACO)*
Paseo de la Reforma No. 42
Col. Centro
06048 México, D.F.
Mexique
Téléphone : 592-2677/2665
Télécopieur : 592-3571

Sociétés mexicaines

Grupo Bufete Industrial S.A. de C.V.
Moras No. 850
Col. del Valle
03100 México, D.F.
Mexique
Téléphone : 659-3555, 726-9066
Télécopieur : 658-5941/3477

